

Extrait des débats ayant eu lieu le 18 décembre à l'Assemblée nationale autour du projet de loi sur la chasse:

Président :

M. Pierre Lang, rapporteur de la Commission des affaires économiques de l'environnement et du territoire (député UMP de la Moselle),. Enfin, monsieur le secrétaire d'État (Dominique Bussereau), je tiens à vous faire part de mon profond désaccord sur le récent arrêté retirant la martre et la belette de la liste des espèces nuisibles et donc piégeables.

M. Yves Cochet. (député Vert de Paris) Excellent arrêté !

M. Pierre Lang, rapporteur. C'est à la fois une faute politique et une erreur technique. (« Tout à fait ! » et applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

Faute politique, car le Président de la République, alors candidat, s'était engagé très clairement sur cette question, en assurant aux piégeurs qu'à l'avenir, toute modification se ferait sur le fondement de données scientifiques, ce qui n'a pas été le cas pour le récent arrêté.

Erreur technique, ensuite, car peut-on prétendre sauver le grand tétras, aujourd'hui menacé dans certaines zones, et favoriser en même temps son principal prédateur ? Peut-on prétendre soutenir les actions menées par les associations de chasseurs pour développer le petit gibier malgré un environnement agricole peu favorable et, par cette interdiction de piégeage, réduire à néant leurs efforts ? Qui indemniser les agriculteurs de l'augmentation prévisible des ravages causés par ces animaux dans les élevages de volaille en plein air ?

La solution passe plutôt par une évaluation fine du statut de ces nuisibles, qu'on devrait qualifier d'espèces à réguler – cette régulation devant se faire en fonction des endroits, des milieux et de l'intérêt qu'elle présente ou non localement. Cette approche pragmatique est la bonne et la seule qui soit raisonnable. Il convient, en outre, de renvoyer ce point aux schémas départementaux.

Mme Françoise Briand (député apparenté UMP de l'Essonne). À titre purement personnel, je souhaite dire que je regrette vivement qu'ait été pris l'arrêté du 11 décembre, qui retire la martre et la belette de la liste des animaux nuisibles, sans qu'aucune concertation ait été réellement menée.

Mme Marie-Christine Dalloz (député UMP du Jura). Très bien !

Mme Françoise Briand. Alors que ce Grenelle de la chasse a été une avancée historique, c'est remettre en cause tout ce qui a été accompli. J'avais souhaité, quant à moi, que le groupe « chasse » soit reçu par le ministre Jean-Louis Borloo pour que l'on puisse s'expliquer et qu'il entende les gens qui sont des connaisseurs en la matière. (Applaudissements sur les bancs du groupe UMP) Il ne convenait pas de prendre un arrêté de cette façon, sans en référer à qui que ce soit, et ce d'autant que le Président de la République lui-même s'était engagé, par courrier, à ce que la liste des nuisibles ne soit pas revue sans l'accord des associations. En l'absence de consensus en la matière, c'est aux experts qu'il appartenait de trancher. Cela n'a pas été le cas, et je le regrette profondément. J'espère qu'il n'est pas trop tard pour revoir cette liste et y remettre la martre et la belette.

Nombre d'entre vous ont reçu une lettre de la Fédération nationale de la chasse ainsi que du CPNT, duquel j'ai été assez proche pendant de nombreuses années ; ils ne comprennent pas cette disposition.

M. Jean-Paul Chanteguet. *(député PS de l'Indre)* Le CPNT n'existe plus !

Mme Françoise Briand. Il faut faire attention : le monde de la chasse est un monde important !

M. Maxime Gremetz. *(député PC de la Somme)* Dans ce contexte de flagrant délit de mauvaise foi de nos responsables gouvernementaux, j'admire l'énorme investissement personnel de mon collègue UMP de la Somme, Jérôme Bignon, qui n'est pourtant pas de ma sensibilité politique. Depuis des mois, il se donne un mal de chien pour animer la table ronde sur la chasse, censée favoriser le dialogue et les compromis entre protecteurs et chasseurs. Alors qu'il mouille sa chemise sans compter – si vous me permettez l'expression –, comment ne pas être choqué de découvrir que le ministre d'État Jean-Louis Borloo et sa secrétaire d'État signent à la sauvette, dans son dos, des arrêtés comme celui qui vise à retirer la martre et la belette de la liste des nuisibles ? Le pire est que cette décision ne repose sur aucune base scientifique. Le Muséum national d'histoire naturelle et l'ONCFS sont incapables de la justifier scientifiquement.

M. le président. Veuillez conclure, monsieur Gremetz.

M. Maxime Gremetz. On m'a beaucoup interrompu, monsieur le président !

Le ministre d'État s'est contenté de céder au chantage de quelques ayatollahs de la protection de la nature qui refusent la recherche de solutions durables, car ils veulent coûte que coûte entretenir leur fond de commerce médiatique, même si la nature doit y laisser des plumes.

Pourquoi tant de mépris de la part du Gouvernement et du Président de la République, alors qu'ils ont pourtant multiplié les promesses à l'égard des chasseurs pendant les campagnes pour les élections présidentielle et législatives ? Je plains mes collègues parlementaires de l'UMP...

M. Patrice Martin-Lalande. *(député UMP du Loir-et-Cher)* Nous sommes très heureux !

M. Maxime Gremetz. ...qui vont devoir expliquer aux chasseurs de leurs circonscriptions que les promesses n'engagent que les naïfs qui les écoutent.

M. Patrice Martin-Lalande. Un certain nombre de chasseurs expriment cependant le regret qu'un arrêté ministériel ait retiré la belette et la martre de la catégorie des nuisibles, alors que leur régulation pose un réel problème.

Mme Sylvia Pinel. *(député apparenté PS du Tarn-et-Garonne)* Néanmoins, avant d'en terminer, je voudrais signaler à M. le secrétaire d'État que je regrette que, au moment où notre assemblée discute d'un texte sur la chasse, le Gouvernement ait pris, il y a peu et sans concertation avec les acteurs du monde de la chasse, une décision, certes réglementaire, qui restreint encore un peu plus la liste des nuisibles, comme la martre et la belette...

M. Yves Cochet. Et pourquoi cela ?

Mme Sylvia Pinel. ...ce qui ne va pas sans poser de très gros problèmes dans mon département et, je suppose, dans bien d'autres territoires.

Sur ce point, les piégeurs agréés et les fédérations départementales de chasseurs ne comprennent pas la position du Gouvernement et attendent de votre part des réponses précises et argumentées. Ils demandent de manière légitime le retrait de cette disposition.

Plusieurs députés du groupe UMP. Nous aussi !

M. Hervé Mariton. (*député UMP de la Drôme*) Très bien !

M. Dominique Bussereau, *secrétaire d'État chargé des transports.* Je commencerai par aborder la question de la martre et de la belette, maintes fois posée dans mon département de la Charente-maritime.

Mme Marie-Christine Dalloz. Et ailleurs !

M. Dominique Bussereau, *secrétaire d'État.* Je transmettrai naturellement les propos des intervenants à M. Borloo et à Mme Kosciusko-Morizet, et j'espère que la table ronde annoncée pourra faire avancer le débat sur les espèces classées nuisibles. Il va de soi que le Gouvernement n'est pas *a priori* figé sur ses positions.

M. Jean Auclair. (*député UMP de la Creuse*) Monsieur le secrétaire d'État, je me félicite de votre présence, ce matin. Comme ancien ministre de l'agriculture, vous connaissez en effet particulièrement bien les problèmes de la chasse. Et aujourd'hui, dans vos nouvelles fonctions au Gouvernement, vous êtes toujours aussi réactif. Il n'en va pas exactement de même pour vos collègues de l'écologie. J'ai là en effet une lettre que j'ai adressée à Mme Kosciusko-Morizet le 27 août. Or nous sommes le 18 décembre et Mme la secrétaire d'État n'a toujours pas eu la correction de me répondre.

M. Maxime Gremetz. C'est scandaleux !

M. Jean Auclair. Oui, il est inadmissible de faire attendre quatre mois un député avant de lui répondre !

M. Maxime Gremetz. M. Auclair est aussi mal traité que nous !

M. Jean Auclair. Mais c'est sans doute parce que le sujet évoqué dans ma lettre était difficile. Je l'interrogeais en effet sur le problème des martres et des belettes. Mme la secrétaire d'État chargée de l'écologie et M. le ministre d'État se sont défilés ce matin pour ne pas entendre notre colère.

M. Jean-Louis Léonard. (*député UMP de Charente-Maritime*) Ils sont partis à la chasse !

M. Jean Auclair. Nous pensions que tout cela relevait d'un sale coup des techno-écologistes qui hantent le ministère de l'environnement. Mais il semble que ce soit le résultat d'une décision politique. Je n'ose croire que M. Borloo ait pu prendre une telle décision. Pour avoir eu une maison dans la Creuse, à Vallières, en pleine campagne, il sait très

bien en effet que les martres et les belettes causent énormément de dégâts dans nos poulaillers. Mme Kosciusko-Morizet ferait bien de se rendre en Creuse ou dans d'autres départements ruraux pour le constater.

Monsieur le secrétaire d'État, je vous demande donc de relayer notre colère auprès du Président de la République, qui avait pris des engagements pendant la campagne électorale. Or ses ministres font aujourd'hui le contraire de ce qu'il avait annoncé.

Monsieur le président de la commission, vous qui allez souvent dans votre famille à Fazillac, en Dordogne, vous devez connaître le problème, car, là-bas aussi, il y a des martres, des belettes et des poules.